

RAPPORT DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE FRANCO-ALLEMANDE

pour la séance de l'assemblée des établissements membres
le 19 mai 2006 à Rennes

Selon les termes de l'accord portant création d'une Université franco-allemande (« accord de Weimar »), la mission centrale de l'UFA consiste à offrir aux étudiants français et allemands la possibilité d'acquérir un diplôme universitaire binational ou deux diplômes universitaires nationaux de niveau comparable, sanctionnant un programme d'études conjoint franco-allemand.

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux cursus Licence/Bachelor et Master, une profonde mutation du paysage universitaire est actuellement en cours, au vu de laquelle il devient toujours plus important pour les étudiants de se distinguer par leurs prestations. A ce titre, une double diplomation constitue un bon moyen de différenciation et accroît les perspectives d'embauche sur le marché de l'emploi national et européen. C'est la raison pour laquelle nous, les représentants des étudiants, considérons qu'il faut impérativement renforcer le degré de notoriété de l'UFA et son positionnement sur le marché européen de l'emploi, afin de souligner son importance pour les étudiants futurs et actuels. A cette fin, il est essentiel, à l'avenir, de faire participer davantage les étudiants de l'UFA au développement et à la gestion de l'UFA, en vue d'optimiser son programme d'action, et ce, également dans l'optique des étudiants. C'est pourquoi nous, les représentants des étudiants, estimons que les élections des représentants des étudiants doivent avoir lieu régulièrement et qu'il y a lieu d'optimiser sa procédure.

I. La représentation des étudiants à l'avenir

Nous remercions nos prédécesseurs, encore nommés à titre provisoire, d'avoir ouvert la voie pour les *premières élections concernant la représentation des étudiants de l'UFA*. Ainsi, nous sommes la première génération de représentants bénéficiant d'une légitimité démocratique. Nous nous réjouissons que l'UFA considère que les étudiants se situent au coeur de son programme d'action, et que, de ce fait, le droit de participer aux réunions avec voix consultative leur est acquis. Nos premières expériences ont démontré l'attention et l'oreille attentive que les responsables portent à nos revendications.

a) La procédure : délégués de cursus et représentants des étudiants

Le concept de l'UFA concernant la représentation des étudiants est fondé sur deux niveaux :

(1) **Les délégués de cursus**, qui sont élus dans chacun des cursus, servent d'interlocuteurs sur place. Ils sont les intermédiaires entre les étudiants, d'une part, et les responsables de programme de même que l'UFA, d'autre part. Ils veillent à la cohésion de leur cursus, interviennent en cas de conflit et signalent les difficultés à l'UFA, p.ex. concernant le versement des aides à la mobilité. Ces fonctions devront dans la mesure du possible être assumées par des délégués en place, tels que les porte-parole des promotions.

(2) Les délégués de cursus élisent en p.33117(g)5.67474(r)244 les représentants étudiants qui détiennent les 4 étudiants

pas réalisable au plan logistique, il faudra, en guise de solution provisoire, avoir recours à une élection uniquement par Internet via le site de l'UFA.

D'autre part, il convient également d'expliquer plus en détail aux

A terme, devrait se créer un *réseau* dynamique entre les représentants des étudiants, les délégués de cursus et les étudiants. Ce réseau reposerait sur des échanges réciproques réguliers et contribuerait à davantage de transparence. Ainsi, d'une part, les difficultés rencontrées dans les différents établissements seraient immédiatement communiquées aux responsables, et, d'autre part, les décisions importantes venant « d'en haut » ne passeraient plus inaperçues.

A long terme, le droit de participation avec voix consultative devrait se transformer en *droit de participation aux décisions*, ce qui impliquerait un nombre de sièges en conséquence au sein du conseil d'université de l'UFA. Certes, cela nécessiterait une révision de l'accord de Weimar, mais une représentation des intérêts des étudiants digne de ce nom ne peut être réalisée autrement.

II. Réinscription à l'UFA

a) Rappel de réinscription par e-mail

Toujours dans l'optique de lier un contact direct entre les étudiants de cursus franco-allemands et l'UFA, il serait utile de mettre en place un système de rappel via courrier électronique au moment des réinscriptions.

Parallèlement, la réinscription serait l'occasion de rappeler que les projets individuels visant à promouvoir l'UFA sont les bienvenus et bénéficient du soutien de l'UFA.

III. Relations publiques

a) Identification des étudiants de l'UFA

Si l'on interroge un étudiant pour savoir qu'est-ce que ou qui est exactement l'UFA, on obtient généralement la réponse aux termes de laquelle cet organisme s'occupe du versement des bourses. Toutefois, il est difficile d'en apprendre plus. On peut donc en déduire qu'il n'y a presque aucune voire aucune identification des étudiants avec leur „organisme délivrant les bourses“. Ceci constitue une grosse lacune à nos yeux, puisque ce sont les étudiants qu

b) Présence renforcée de l'UFA au sein des universités et sur les salons

Compte tenu du fait qu'à ce jour, l'Université franco-allemande n'est pratiquement pas connue parmi les étudiants, une présence renforcée de l'UFA dans les diverses universités partenaires et sur les salons serait à souhaitable. Ce n'est qu'ainsi que l'UFA gagnera en notoriété et, par ce biais, en importance. On pourrait notamment renforcer sa présence sur les salons de l'emploi et les salons de l'étudiant (cf. „Startschuss Abi 2006“ à Francfort/ Main). Les stands d'information sur ces salons pourraient bénéficier du soutien des étudiants voire des ambassadeurs de l'UFA (cf. également IV a: Formation continue des ambassadeurs de l'UFA) dans la mesure où ils résident à proximité raisonnable du salon. De cette manière, les bacheliers et étudiants obtiennent un meilleur aperçu des études en France et en Allemagne et disposent d'un interlocuteur direct. Plus d'étudiants, de professeurs ou d'employeurs potentiels connaissent l'UFA et son activité, mieux c'est pour les diplômés. En l'occurrence, il s'agit donc également d'une consolidation de la renommée et de la visibilité de l'UFA.

S'agissant de la présence dans les universités partenaires, force est de constater que l'UFA y est généralement peu connue. C'est la raison pour laquelle, sa notoriété devrait également être accrue dans ces universités, p.ex. en participant à des manifestations internes aux universités, telles qu'une „International week“.

Un autre point consisterait à impliquer plus intensément les étudiants ou les représentants des étudiants dans le travail des relations publiques de l'UFA. A cet effet, on pourrait concevoir de lier l'attribution de la bourse à condition d'apporter un soutien aux relations publiques de l'UFA, p.ex. former des étudiants à devenir ambassadeurs de l'UFA et participer activement à des salons, réaliser de petits projets et faire un peu de publicité pour l'UFA grâce à ces projets.

c) Coopération éventuelle avec les centres d'information en France et en Allemagne

Nous pensons que l'UFA doit profiter du soutien que peuvent lui apporter des institutions qui touchent un public ciblé et intéressé aux relations franco-allemandes, tels que l'ambassade d'Allemagne à Paris ou encore les instituts franco-allemands en région. Par ce biais, il est envisageable de mettre en place une publicité pour les

cursus de l'UFA et ce de manière systématique. En contrepartie l'UFA pourrait proposer des stagiaires étudiants en double-diplôme.

D'autres associations doivent être encore contactées par l'UFA et sensibilisées quant à la promotion des relations franco-allemandes comme par exemple les clubs d'affaires franco-allemands.

Ce point concernant des relations publiques de l'UFA nous semblent très important. Une collaboration entre les représentants des étudiants et Mme Reimann, chargée des relations publiques au sein de l'UFA, a débuté avec la première génération de représentants. En tant que représentants nouvellement élus nous avons la volonté de continuer et de faire évoluer ce travail commun.

d) Réseau des anciens propres à l'UFA

Lors du dernier Forum Franco-Allemand, il a été question de la création d'une association d'anciens étudiants propre à l'UFA. Nous soutenons complètement l'idée d'un réseau UFA qui serait complémentaire aux associations d'anciens étudiants qui existent déjà au niveau des cursus. L'UFA assurerait ainsi un lien entre les anciens étudiants des établissements français et allemands et ce pour chaque groupe disciplinaire considéré séparément.

d'affiche publicitaire pour l'UFA avec au bout un prix à gagner pour les créateurs de l'affiche choisie.

IV. Points liés à l'organisation

a) Formation des ambassadeurs

Nous sommes pour l'idée de la mise en place de week-ends de formation pour de futurs "ambassadeurs" de l'UFA. Dans le cadre de ces week-ends les étudiants participant se verraient enseigner par des professionnels l'art de promouvoir efficacement un concept ou un projet, en l'occurrence celui de l'UFA.

En échange, les participants devront mettre en oeuvre les compétences rhétoriques, acquises lors de la formation, au profit de la promotion de l'UFA. La participation à cette formation doit impliquer l'engagement des participants à prendre part à des forums sur lesquels l'UFA est présente ou encore à créer des rencontres dans des écoles pour parler de l'UFA.

b) Rencontres franco-allemandes ciblées

Des "rencontres franco-allemandes", sorte de tables rondes entre les étudiants de l'UFA, inter- et intragroupes disciplinaires sont à développer par l'UFA. Une rencontre annuelle serait envisageable, notamment en marge du Forum Franco-Allemand qui semble mobiliser de nombreux étudiants de l'UFA.

L'objet de ces rencontres doit être soit un élément fédérateur tel que le sport, soit un thème commun aux relations franco-allemandes et qui concernent directement les étudiants, la communication interculturelle par exemple.

* *

*